



ACCOMPAGNEMENT DE BÉNÉFICIAIRES AU TITRE DU RSA

13 rue Malherbe - 76100 Rouen

Le dispositif accompagne de façon globale les réfugiés, bénéficiaires du RSA orientés par le Département, à l'insertion socioprofessionnelle, ce qui implique une pleine intégration en France notamment le fait de maîtriser la langue française et l'autonomie dans les diverses démarches.

Date d'ouverture : 2012

Activités du dispositif : **accompagnement socioprofessionnel**

Implantation : **les mesures s'adressent à des bénéficiaires du RSA résidant sur le territoire rouennais.**

Public accueilli

Répartition des adultes par genre



Composition familiale des ménages



Pays d'origine des personnes entrées en 2019

Afghanistan	11 personnes 27,5 %
Soudan	6 personnes 15 %
Guinée	5 personnes 12,5 %
Syrie	5 personnes 12,5 %
Congo	3 personnes 7,5 %

Activités du dispositif

Nombre de personnes entrées en 2019 : **40**

Nombre de personnes sorties en 2019 : **26**

Durée moyenne d'accompagnement des personnes sorties :

31 mois

Taux d'accès à l'emploi des personnes sorties : **13 personnes**

dont :

1 en CDD

1 en intérim

3 en CDI

1 en création d'entreprise

7 en CDDI (chantier d'insertion)

Mobilité géographique : **3 ménages ont réalisé un projet d'insertion par la mobilité géographique.**

Nombre de parrainages citoyens : **2 Duos de demain ont été constitués.**

Événements 2019

Les mesures d'accompagnement au titre du RSA sont intégrées au Pôle insertion de France terre d'asile de Rouen et participent aux événements proposés en transversal tels que la Journée mondiale des réfugiés ou la fête de fin d'année.

Exemple d'un parcours d'intégration

D'origine afghane, monsieur J. est arrivé en France en juin 2017. Il a ensuite été accueilli en février 2018 au Cada de France terre d'asile de Rouen. Il a emménagé en octobre 2018 dans une résidence sociale de Rouen. Accompagné dans le cadre du RSA par France terre d'asile, en partenariat avec Pôle emploi, monsieur a travaillé dans le BTP en CDD renouvelable.

En parallèle, des démarches de réunification familiale en faveur de son épouse et de ses quatre enfants restés en Afghanistan ont été initiées. Sa famille est arrivée plus de 2 ans après son arrivée en France.

Restée dans le studio en résidence sociale avec beaucoup de difficultés dues à l'espace de vie réduit dans celui-ci, la famille a par la suite déménagé dans un appartement adapté à la composition familiale. Les démarches pour la scolarité, l'accès au droit pour toute la famille se sont mises en place avec le réseau partenarial (mairie de Rouen, préfecture, DDD-CS, CAF). Monsieur a repris son activité professionnelle dans le bâtiment.

